

Juriste stagiaire 80% - 100%



Bern



1er mai 2025 - 30 septembre 2025

La Cour Suprême propose une opportunité de formation riche et intéressante en vue des examens d'avocat et d'une future activité en tant qu'avocat. Les avocat(e)s-stagiaires de la Cour Suprême ont la possibilité d'accomplir et de développer une méthode de travail indépendante avec l'appui et l'accompagnement des greffier(ère)s compétents au sein de la Cour. Les rapports de travail sont soumis aux dispositions de la loi sur le personnel (LPers 153.01) ainsi qu'aux dispositions de l'ordonnance sur les rapports de travail des avocats-stagiaires et des notaires-stagiaires (Ordonnance sur les juristes-stagiaires, OJS 153.012.1).

Vos tâches

Préparation de projets de jugement dans le domaine du droit civil et du droit pénal, recherches juridiques, tenue de procès-verbaux dans les procédures relevant de la compétence du Tribunal de la protection de l'enfant et de l'adulte.

Votre profil

Les personnes intéressées doivent être au bénéfice d'une formation juridique achevée (master). En outre, les candidats doivent faire preuve de motivation, d'intérêt pour le droit et d'une certaine facilité de rédaction. Le travail au moyen des outils informatiques (Windows/Word) doit être maîtrisé. Idéalement, les candidats doivent pouvoir se prévaloir d'une première expérience pratique. Les résultats des examens de Bachelor et de Master doivent être joints à la postulation.

Nous vous offrons

Une place de stage d'une durée de 4 à 6 mois au sein des sections civile et pénale francophones (à noter qu'il n'est pas possible de suivre des cours à l'Université durant le temps de travail).

Contact

Des questions sur la candidature ?

Lorene Wirth
Assistante RH
+41 31 635 48 11

Des questions sur le poste ?

Evelyne Horisberger
Greffière
+41 31 635 49 27

[En savoir plus sur la procédure d'embauche.](#)

Votre lieu de travail

Obergericht des Kantons Bern
Hochschulstrasse 17
3012 Bern
Suisse